



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro 04

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN SCIENCES
SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Décembre 2021



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Politisation des organes électoraux et recrudescence des crises électorales en Côte d'Ivoire

BAH Mahier Jules Michel-----1

Répercussions psychosociales des décès des enfants drépanocytaires sur leurs parents, **COULIBALY Zoumana, SYLLA Moustapha et DROH Antoine** -----17

Influence des facteurs socio-économiques sur la consommation du poisson d'élevage par les ménages en Côte d'Ivoire : Cas des districts d'Abidjan et des Lagunes

YE Sata, BERTE Siaka et KOUTOU N'guessan Claude-----28

Logiques endogènes des femmes piscicultrices de Daloa face aux approches d'une aquaculture durable et résiliente : aquaculture intégrée, agroécologie : Etude exploratoire, **YE Sata, CAMARA Brahima et SORHO Fatogoma**-----43

Productions idéologiques liées à l'engagement des femmes dans l'armée ivoirienne : une analyse sociologique des logiques d'acteurs à Abidjan

KRAMO Jean Richard Konan, TOH Alain et TOGBE Taih Dominique -----54

Logiques de pratique des activités physiques et sportives à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)

BINI Koffi Roland -----67

Economie minière et crise du lien social dans les localités de la région aurifère de Divo (Côte d'Ivoire)

KOUAME Koffi Siril et NIAMKE Jean Louis-----82

Dynamisation des systèmes de santé en Côte d'Ivoire et usages des TIC : étude du cas du dossier patient informatisé (DPI) au Centre Hospitalier Régional de Bouaflé,

OURAGA Basseri Jean-Claude, VONAN Amangoua Pierre Claver et N'CHOT Apo Julie-----101

Déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques en milieu rural ivoirien : cas des populations de M'bonoua dans la sous-préfecture d'Anyama

KOUAME Ettien Lydie Josia -----112



- Société civile et développement durable en côte d'ivoire. Les limites d'une participation au contrôle citoyen de l'action publique
Gnangon Georgette BROU ----- 120
- De la validité des instruments d'évaluation des stagiaires en situations de crise : cas de la certification des élèves-professeurs d'allemand de l'école normale supérieure de Koudougou
OUEDRAOGO Léa----- 136
- Problématique de l'encadrement en stage des étudiants infirmiers et sage-femmes dans les districts sanitaires d'Abidjan Côte d'Ivoire
Touali ZOULO ----- 149
- Profil des enseignants de l'EFTP : Quelle identité professionnelle, pour quelle formation ?
BONKOUNGOU Nikiéma Haoua ----- 165
- Echec des politiques publiques de développement : Cas de l'aménagement hydroélectrique de Taabo
NIKEBIE Kouassi Clair Stéphane ----- 179
- Recette journalière, niveau de stress et agressivité chez des conducteurs de minicars dans le District d'Abidjan
YEBOUA Kossia Sonia----- 197



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE. LES LIMITES D'UNE PARTICIPATION AU CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Gnangon Georgette BROU, Assistant, Enseignant-Chercheur à l'Université
Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
brougnangongeorgette@gmail.com

Résumé :

En dépit de la reconnaissance des organisations de la société civile (OSC) en tant qu'acteurs pertinents de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), leur inclusion se heurte à des difficultés qui limitent leur champ d'action en Côte d'Ivoire. Ce texte propose une analyse mixte (quantitative et qualitative) de la participation des OSC au développement durable comme une production sociale de l'action publique. Spécifiquement, il met en évidence les facteurs limitatifs de la gestion participative au plan national de développement (PND) en lien avec les ODD.

Mots-clés : action publique, participation, société civile, développement durable, Côte d'Ivoire

Abstract

Despite the recognition of civil society organizations (CSOs) as relevant actors in the implementation of the Sustainable Development Goals (SDGs), their inclusion faces difficulties that limit their scope of action in Ivory Coast. This paper proposes a mixed (qualitative and quantitative) analysis of CSO participation in sustainable development as a social production of public action. Specifically, it highlights the limiting factors of participatory management in the national development program (NDP) in relation to the SDGs.

Keywords: public action, participation, civil society, sustainable development, Ivory Coast

Introduction

La société civile selon l'acception généraliste correspond à une « société pure », Armony V. (2011), dépourvue d'enjeux politique et économique. Certains acteurs internationaux et nationaux l'approchent comme un puissant outil de démocratie. En 1998, dans une allocution au Brésil, Koffi Annan, affirme qu'*une société civile favorise la responsabilité citoyenne et permet l'existence d'un régime démocratique*. Pour lui, le niveau de démocratisation dans une société passe par la fréquence de mobilisation de la société civile.

En d'autres termes, plus de « société civile » implique plus de démocratie et moins de « société civile » crée moins de démocratie. Une telle conception favorise l'émergence



d'une base théorique, normative qui rend légale la participation de la société civile au développement durable. Ainsi, les acteurs internationaux et nationaux s'accordent sur l'évidence de l'action indispensable de la société civile dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de l'agenda 2030.

La Côte d'Ivoire, inscrite dans ce contexte, est signataire du programme de développement durable de l'Agenda 2030, adopté en septembre 2015 par les Nations Unies. Dans le cadre du suivi des ODD, le pays avec l'appui de ses partenaires a procédé à l'alignement, la priorisation et l'identification des accélérateurs des cibles des ODD en droite ligne avec les documents de politique publique. Ce qui a permis de prendre en compte 83% des cibles des ODD dans les politiques nationale et sectorielle sur les 105 cibles de mise en œuvre, tandis qu'après les travaux de priorisation, 40 cibles ont été retenues comme prioritaires pour la Côte d'Ivoire. La revue des 230 indicateurs des ODD, qui a porté sur la période 2014-2017, a permis de renseigner 101 indicateurs, soit 44%, à partir de sources d'enquêtes administratives (Communication en Conseil des Ministres (CCM) du 06 juin 2018).

L'Agenda 2030 établit un processus de revue internationale, par lequel les États sont invités, sur une base volontaire, à rendre compte annuellement de leurs progrès. Déclinée au niveau de chaque État, la mise en œuvre des ODD fait appel à un engagement actif des gouvernements comme de l'ensemble des acteurs, dont les entreprises, les collectivités, les associations, les chercheurs et la société civile. Les différents acteurs sont donc unanimes de l'importance du rôle et de la fonction de la société civile, dans les processus de dialogue, d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi-évaluation des politiques et de reddition de compte de l'action publique. À ce propos, la constitution du 08 Novembre 2016 de la Côte d'Ivoire le stipule d'ailleurs en son article 26 en ces termes *«la société civile est une des composantes de l'expression de la démocratie»*. Elle contribue au développement économique, social et culturel de la Nation ».

Les processus de formulation des politiques publiques enregistrent généralement dès lors, la participation des OSC comme ce fut le cas lors des étapes de revue des diagnostics analytiques, d'identification des axes stratégiques et des discussions sur les cadres de résultats de mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 1, 2 et 3). Pailleurs, selon ce cadre institutionnel ivoirien et à l'unanimité des acteurs internationaux et nationaux, la participation de la société civile à l'instar des collectivités, associations, chercheurs, entreprises, etc., s'inscrit dans un cadre dit « inclusif ».

On devrait donc s'attendre à l'existence d'une base formelle comme indiqué dans le PND 2016-2020, légalisant l'indépendance de la société civile. On devrait par conséquent s'attendre à l'adoption de la loi État-société civile et à une gestion participative dans les processus du développement durable.



À l'inverse, l'observation donne à voir l'inexistence de base formelle, une société civile peut représentative quantitativement et qualitativement au cours des différents processus. Alors que, les actions des organisations de société civile (OSC) ne cessent de jouer un rôle fondamental dans le développement de la société comment se fait-il que la participation de la société civile ivoirienne soit limitée dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques du développement durable ? L'état des lieux de la question révèle une multitude de textes, relatifs au sens que renferme le syntagme « société civile ». Certains auteurs l'appréhendent comme un concept contesté, problématique et polysémique (Keane, 1998, cité par Armony). Pour Armony, 2011, *une grande partie des textes qui portent sur la « société civile » s'y réfèrent en tant que réalité allant de soi*. Le sociologue Bourdieu l'analyse à travers une partie de la théorie des représentations sociales d'Émile Durkheim. Pour lui la société civile est une « catégorie sociale objective » qui sert de base à une « catégorie sociale subjective » inscrite dans les perceptions et les comportements des acteurs sociaux. Bien que plusieurs études aient été menées sur la société civile, très peu ont mis l'accent sur les limites de sa participation dans le processus de développement durable à partir de faits empiriques. Cette étude fait une contribution dans ce sens. Elle entend approcher la participation des OSC au développement durable comme une production sociale de l'action publique. Spécifiquement, elle analyse les facteurs qui limitent la participation de la société civile aux processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques de développement durable en Côte d'Ivoire. Ce présent travail présente (i) les caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées ; (ii) analyse les facteurs structurels constituant un obstacle à la participation de la société civile ; (iii) les faiblesses heuristiques et économiques comme légitimation de l'incapacité d'action des organisations de la société civile. La conclusion discute la participation des OSC au développement durable en Côte d'Ivoire comme production sociale des politiques publiques.

1-Approche méthodologique

Avant d'évoquer les aspects méthodologiques de l'étude, notons qu'elle s'appuie sur la perspective théorique du don de Jacques T. Godbout (2000) et l'approche sociologique de l'action publique de Dubois V., 2003. La théorie du don ici mobilisée, rend possible l'appréhension des formes contemporaines traduisant la participation des individus dans la vie collective, dans le domaine public et dans le domaine privé. Sur cette base, l'étude se veut une approche mixte combinant le qualitatif et le quantitatif.

À partir d'enquêtes de terrain, plusieurs catégories de personnes ont été interviewées. Deux techniques d'échantillonnage ont été mobilisées à savoir : l'échantillonnage par boule de neige et celui par choix raisonné. La première a permis par le biais de la



faitière Initiative de la Société Civile pour les Objectifs de Développement Durable (ISC/ODD-CI) d'interviewer cinquante organisations membres et non membres. Les premiers participants ont au fur et à mesure désigné d'autres OSC selon les critères suivants : avoir au moins cinq années d'existence légale, un domaine d'intervention lié à au moins un ODD et être issu des milieux rural et urbain du pays. Ceci au regard de l'accès relativement difficile à une base de données fiables des OSC en Côte d'Ivoire (contacts erronés, localisation non actualisée).

La deuxième a permis de sélectionner d'autres catégories d'acteurs en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des politiques publiques dont un représentant du ministère du plan et du développement (MPD) et un représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), partenaire technique et financier desdites politiques.

Les entretiens individuels et semi-dirigés ont questionné les facteurs d'ordre structurel et opérationnel qui limitent la participation de la société civile en Côte d'Ivoire. Le questionnaire a été renseigné par l'enquêteur. Un guide d'entretien a orienté les échanges avec les personnes-ressources en vue de compléter les informations des OSC. La recherche documentaire sur la participation de la société civile, le développement durable, les théories de la participation a permis de faire l'état des lieux de la question.

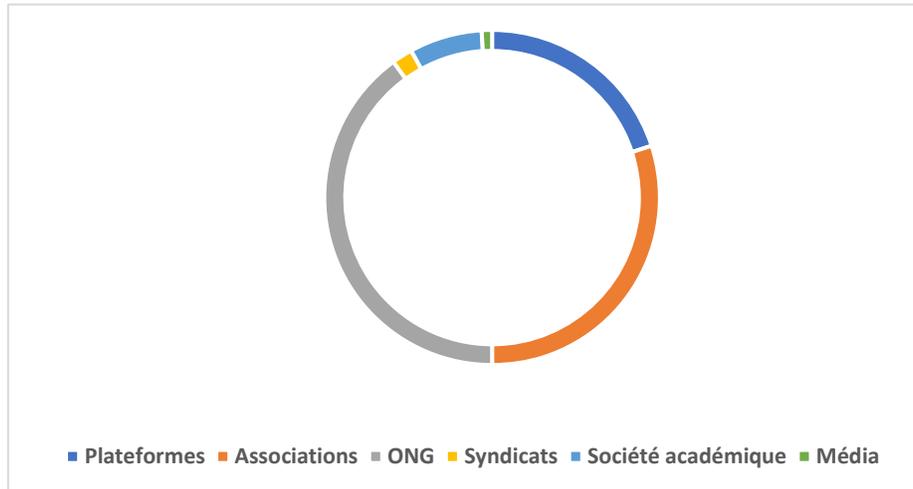
L'analyse quantitative des données basée sur les logiciels STATA et SPSS, a permis de générer différents tableaux et graphiques dans une perspective descriptive faisant ressortir les tendances de leurs réponses. La méthode qualitative de l'étude, quant à elle, a privilégié l'analyse thématique (Blanchet A. et Gotman A., 1992). Ainsi, le processus de catégorisation, de codage et la mise en exergue des unités de sens ont facilité le regroupement des données dans des sous-chapitres que sont les différents résultats de cette étude.

2-Résultats

2-1-Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

L'ensemble des organisations de la société civile identifiées est reparti selon les catégories suivantes : plateformes de la Société Civile ; associations ; ONG ; Syndicats ; Acteurs des médias ; Société civile académique (centres de recherche, Université, etc.). La sélection des participants s'est donc faite en tenant compte de ces catégories afin d'obtenir une représentativité de celles-ci dans l'étude.

Graphique n°1 : Répartition des OSC par catégorie sociale



Source : Données de terrain Brou, 2021.

Cinquante OSC dont 50% à Abidjan et 50% à l'intérieur du pays, ont pris part à l'entretien tel que le montre le graphique qui suit.

Graphique n°2 : Répartition des enquêtés par zone géographique



Source : Données de terrain Brou, 2021.

2-2. Vers une analyse des facteurs d'ordre structurel, obstacles à la participation de société civile

2-2-1. *Conflicts de leadership et politisation des espaces associatifs*

La majorité des OSC a peu travaillé en collaboration avec au moins une autre OSC (94%) contre 6% ayant déjà collaboré entre elles ou d'autres OSC non membres de leur plateforme. Ceci dénote d'une faible dynamique commune d'engagement et



d'interaction entre les OSC et d'une méconnaissance des priorités d'autres OSC par des OSC du fait de la collaboration supposée faible entre elles sur des thématiques communes pour la mise en œuvre des ODD dont la principale raison évoquée reste le conflit de leadership.

En outre, la Côte d'Ivoire a durant la période de 1960 à 1980 enregistré peu d'ONG de développement qui travaillaient en collaboration avec des ONG internationales et les pouvoirs publics pour la construction de grandes fédérations paysannes autour des filières agricoles. À partir de 1980 le passage du parti unique au multipartisme et durant les crises socio-politiques de 1999 à 2011, l'on a observé une augmentation d'associations et ONG de façon considérable. L'on est passé de 230 en 1940-1970 à 7800 associations et ONG en 2011 et plus de 50000 en 2020 (ministère de l'Intérieur, 2020).

Tout comme les autres champs, l'espace associatif a subi la transposition des clivages politiques et est assujéti au contrôle des pouvoirs publics. La question de leur autonomie reste donc pendante en attendant l'adoption de la loi sur la société civile et la mise en place d'un cadre formel État-société civile depuis 2016. Selon un membre de la plateforme du GOFEHF,

« L'État voit en nous des opposants parce que nous dénonçons ses insuffisances. On associe donc les OSC qui les caressent dans le sens du poil et fait en sorte que nous soyons dépourvus de moyens pour affaiblir notre autonomie. Entre nous OSC également, chacun veut montrer que c'est lui qui travaille, qui a de bonnes idées pour se faire une place auprès de l'État. On ne parle pas d'une seule voix. Cela profite à l'État ». Plateforme, 2021.

Ce verbatim révèle des formes de tensions existantes dans les organisations de la société civile. Socialement présentées comme une catégorie homogène du fait des intérêts collectifs, elles sont de prime abord, un champ de compétition dans lequel l'ONG associée l'est que lorsque celle-ci se rend visible à travers des actions individuelles politisées. Bien que la participation soit rendue possible par la mobilisation des ressources symboliques liées à la poursuite des objectifs politiques des partis politiques au pouvoir et aux enjeux électoralistes, elle se matérialise tout même dans un cadre non formalisé au sein de l'espace public. C'est justement cette forme de participation qui légitime les contestations entre OSC, censées représenter *une seule voix*.

2-2-2. Absence de cadre juridique, formel de concertation ou de mécanismes nationaux multipartites entre l'État et les OSC

Depuis l'adoption de l'agenda et de ses 17 ODD en 2017, aucun cadre formel de collaboration entre les parties prenantes comme recommandé n'a été mis en place.



Bien que la collaboration existe, celle-ci reste relativement à la volonté des acteurs étatiques. Par conséquent, l'inclusion et la participation des OSC aux différents processus liés aux ODD demeurent marginales. Selon le MPD, une commission multipartite sur les ODD est en cours de mise en place ainsi que le cadre de concertation État-société civile. Les OSC enquêtés ont également indiqué que la loi sur les OSC est en cours de révision depuis un long moment et son adoption semble ne pas être encore à l'ordre du jour.

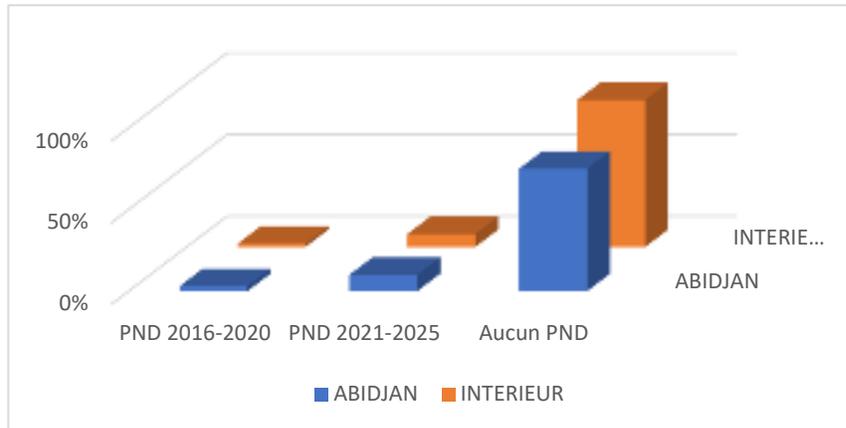
2-2-3. Faible participation des OSC aux processus nationaux

Les PND dans les différents pays s'inscrivent dans l'agenda 2030 de l'ONU et de ses 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), de leurs cibles et indicateurs. En Côte d'Ivoire, trois Plans Nationaux de Développement ont été élaborés, les PND 2012-2015, 2016-2020 et 2021-2025. Le processus d'intégration des ODD dans le PND 2021-2025 s'est fait récemment. Selon le représentant du Ministère du Plan et du Développement, les acteurs de la société civile sont impliqués à tous les niveaux du processus d'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND).

En effet, le MPD collabore en général avec des faitières de la société civile dont la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), l'Initiative de la Société Civile pour les Objectifs de Développement Durable (ISCODDCI), le Groupe des Organisations Féminines pour l'Égalité Homme- Femme (GOFEHF), la Coordination des Personnes Handicapées de Côte d'Ivoire (CAPHCI) qui lui apportent leurs expériences aussi bien pour l'élaboration, la mise en œuvre que pour le suivi et l'évaluation du PND. En 2020, des consultations publiques ont été menées sur l'ensemble du territoire ivoirien et des représentants d'OSC y ont pris part.

Toutefois, l'analyse du graphique 3 permet de noter une faible participation des OSC au PND tel que rapporté par les enquêtés. En effet, 75% des OSC à Abidjan n'ont jamais participé au PND bien qu'elles en aient entendu parler contre 90% pour celles basées à l'intérieur du pays. Le taux de participation avoisine 15% dans l'ensemble.

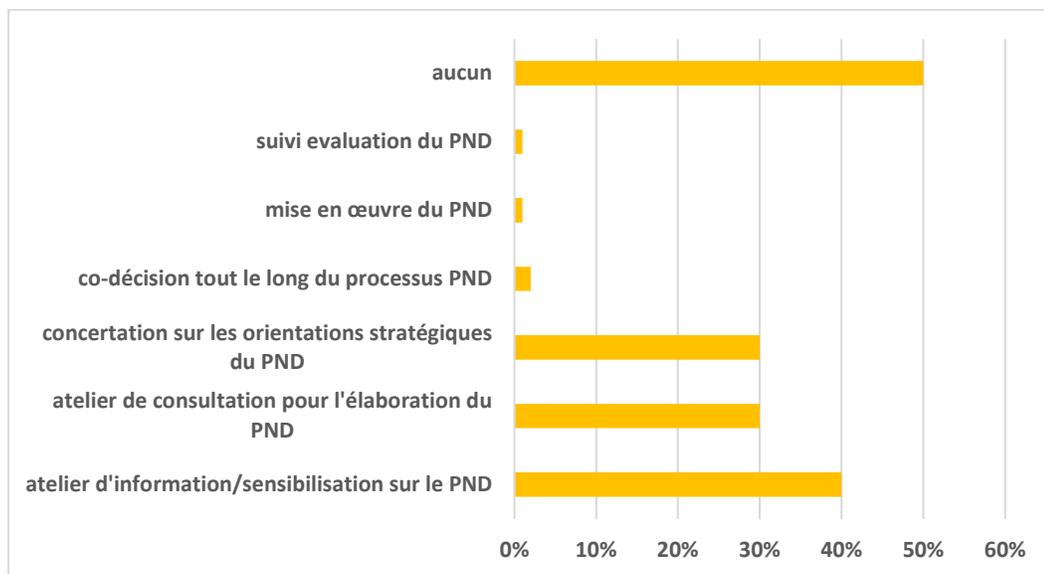
Graphique n°3 : Taux de participation des OSC aux PND



Source : Données de terrain Brou, 2021.

Ladite participation aux différents niveaux liée aux séances d'information et de sensibilisation sur le processus PND (40%), aux ateliers de consultation pour l'élaboration du PND (30%) et très peu aux concertations (30%), à la mise en œuvre (1%), au suivi évaluation (1%) et quasiment 1% sont arrivées au stade de co-décision tout le long du processus du PND comme l'indique le graphique n°4. Pour finir, 50% des OSC interviewés n'ont jamais pris part au processus PND.

Graphique n°4 : Niveau d'intervention des OSC au PND



Sources : Données de terrain Brou, 2021.

Le constat au niveau national est identique à celui international.



2-2-4. Faible participation aux processus internationaux de suivi de la mise en œuvre des ODD

Le Représentant du Ministère du Plan et du Développement a indiqué que le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) est la principale plateforme des Nations Unies sur le développement durable. Il joue un rôle central dans le suivi et l'examen de l'Agenda du Développement Durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau mondial. Il a lieu chaque année à New York en juillet. Ledit forum est une occasion pour les États membres de rendre compte de manière volontaire des progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD aux niveaux nationaux et sous-national, par le biais d'un examen inclusif mené par le gouvernement, appelé Rapport National d'Examen Volontaire (RNV) ou Voluntary National Review (VNR) en anglais.

Ces examens réguliers au FPHN se doivent d'être volontaires, menés par l'État, réalisés aussi bien par les pays développés que les pays en voie de développement, et impliquer de nombreuses parties prenantes, y compris la société civile. Les RNV visent à faciliter le partage d'expériences, y compris les succès, les défis et les acquis, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les RNV visent également à renforcer les politiques et les institutions des gouvernements et à mobiliser le soutien de nombreuses parties prenantes et à encourager les partenariats pour la mise en œuvre des ODD. La Côte d'Ivoire a présenté pour la première fois, parmi cinquante-et-un pays un Rapport National d'Examen Volontaire (RNV) pour le FPHN 2019¹ dont le thème a porté sur « *donner plus de pouvoir aux personnes et assurer l'égalité et l'ouverture à tous* ».

Le Rapport mondial sur le développement durable est publié tous les quatre ans. L'évaluation des ODD comme le prévoit l'article 89 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par chaque pays est une occasion pour les groupes nationaux et parties prenantes de l'espace pour y contribuer. La population et la société civile en particulier, partout dans le monde, devront informer en profondeur la dimension

La société civile y joue un rôle clé. C'est pourquoi elle bénéficie de l'appui technique et financier des partenaires au développement, dont le PNUD en vue de la production de rapports alternatifs contenant les préoccupations et recommandation des communautés.

qualitative du progrès réalisé pour mettre en œuvre les ODD, et ce afin de refléter les perceptions et doléances de la population. Le PNUD indique à cet effet que :

¹Afrique du Sud, Algérie, Bosnie et Herzégovine, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Érythrée, Eswatini, Fidji, Ghana, Guyane, Islande, Irak, Israël, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Liechtenstein, Mauritanie, Île Maurice, Mongolie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Palau, Rwanda, Sainte Lucie, Serbie, Tchad, Timor-Leste, Tonga, Tunisie, Turkménistan, Royaume-Uni, Tanzanie et Vanuatu.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

2-2-5. Représentations différenciées de la participation au processus RNV 2019

La majorité des OSC pensent que le degré de participation de la société civile au processus d'élaboration du Rapport National Volontaire (RNV) est relativement faible. L'inclusion et la participation supposées faibles des OSC aux processus nationaux et internationaux sont liées entre autres à la question de leur représentativité en nombre et de la prise en compte de leurs propositions. L'analyse de l'action participative au RNV 2019 révèle une typologie des OSC, catégorisée en fonction des types de perceptions que celles-ci se font de cette action publique. En effet, le fait de les associer ou non au RNV structure les interprétations individuelles qu'elles se font de la nature des interactions avec les acteurs gouvernementaux. Si les organisations de la société civile associée aux activités relatives aux ODD ont une représentation positive de leurs interactions avec le gouvernement et les partenaires, les organisations non associées ont une représentation mitigée.

Pour la deuxième catégorie, le fait d'associer des organisations aux RNV est un indicateur de progrès et de changement qui permet de participer directement à la décision, par conséquent ils se font une représentation positive de celle-ci. Cependant leur représentation négative s'appuie sur le nombre supposé insuffisant des OSC ayant bénéficié d'une inclusion à cette activité. Cette façon de procéder se fait sur la base de l'articulation de l'efficacité et la capacité d'action de la société civile avec une représentativité satisfaisante des ONG à de telles activités. Tout se passe selon la logique des non-associés comme si le nombre élevé des OSC participantes à la mise en œuvre et le suivi du PND intégrant les ODD en Côte d'Ivoire, conditionnent la détention de plus de ressources d'actions contrairement à la somme des forces que constitue la voix collective que porte les ONG associées telles que l'ISC/ODD-CI. Les propos ci-dessus de deux responsables, acteurs de la société civile soulignent la question de la représentativité au processus de mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire.

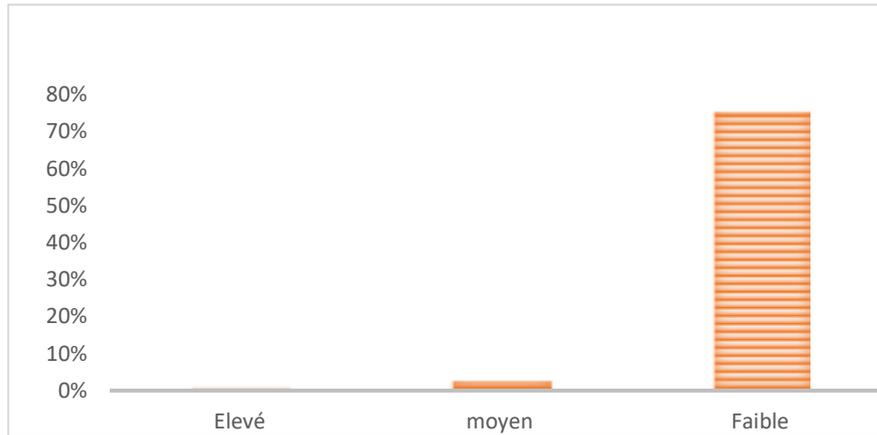
« L'ISC/ODD-CI est une faitière avec laquelle le Ministère du Plan et du Développement collabore depuis plusieurs années. Cette faitière s'est engagée aux côtés du Gouvernement et des partenaires à jouer sa partition dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PND intégrant les ODD dans le pays. Pour ce faire, l'organisation a pris part aux différentes rencontres organisées par le Ministère du Plan et du Développement et organisé avec l'appui du PNUD, l'atelier d'information et de communication sur les ODD, la conférence de presse sur le lancement et l'organisation des consultations nationales des Organisations de la Société Civile sur les ODD à Abidjan et Bouaké en 2019. Les résultats des dites consultations ont été intégrés dans le Rapport National Volontaire (RNV 2019) de la Côte d'Ivoire présenté au cours du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) du 09 au 18 juillet 2019 à New York, aux Nations Unies. L'ISC/ODD-CI a participé à ce forum ainsi qu'au sommet sur les ODD tenus en septembre 2019 à New York, aux côtés du MPD et d'autres parties prenantes ivoiriennes. » Organisation membre, ISC/ODD-CI, 2021

En réponse l'un des responsables d'une ONG tient les propos suivants :

« C'est certes une avancée à saluer, mais ce n'est pas suffisant. Il faut associer d'autres OSC pour que la société civile soit plus représentative dans ces instances » Organisation membre CSCI, 2021.



Graphique n°5 : opinion des OSC sur leur degré de participation au RNV 2019



Source : Données de terrain Brou, 2021

Le graphique suivant montre que 76% des enquêtés pensent que leur degré de participation au processus international d'évaluation de la mise en œuvre des ODD est faible.

2-3. Faiblesse en termes de savoir et économique : une légitimation des contraintes à l'action des organisations de la société civile

2-3-1. Faible niveau de connaissance générale des ODD et du cadre de mise en œuvre en Côte d'Ivoire par les OSC

Les domaines de compétences listés par les OSC participantes ont été reliés aux 17 ODD et au cadre de mise en œuvre de ceux-ci. Il en ressort ce qui suit :

- ✓ **Faible connaissance des ODD et des mécanismes liés à leur mise en œuvre par la société civile en générale ;**
- ✓ **Faible connaissance des OSC des dispositions spécifiques prises par le Gouvernement, les OSC elles-mêmes et les autres parties prenantes pour la mise en œuvre des ODD ;**
- ✓ **Faible connaissance des OSC des priorités nationales pour la mise en œuvre des ODD ;**
- ✓ **Faible connaissance des OSC des révisions ou ajustements suite au travail d'alignement et d'intégration entrepris par le gouvernement entre la Stratégie Nationale de Développement, l'agenda 2063 et les ODD ;**
- ✓ **Discordance entre les priorités spécifiques des OSC et celles nationales relativement à la mise en œuvre des ODD.**

Les OSC interviewées en général ont une connaissance relativement vague du programme 2030 et de ses 117 ODD dont les cibles et indicateurs sont inconnus. Sur

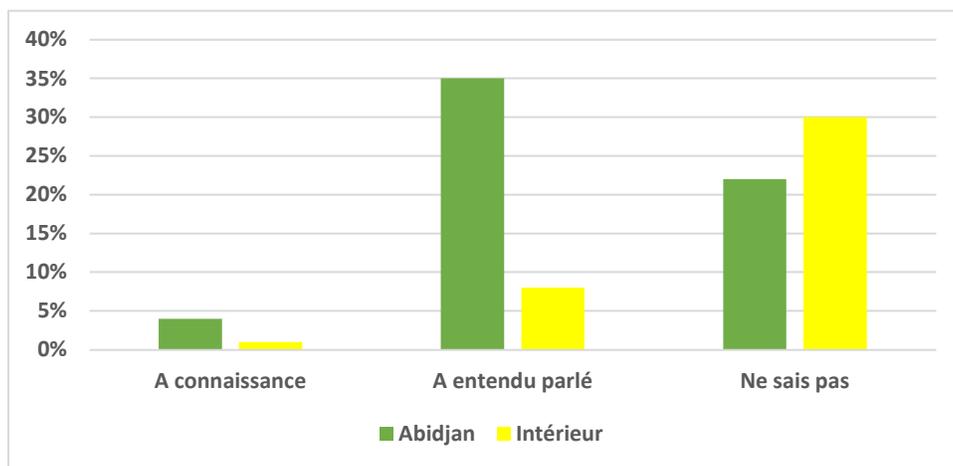


une échelle de 1 à 5 indiquant le niveau de connaissance dudit agenda l'on a obtenu 80% de « 1 » indiquant le niveau « faible » pour chaque indicateur.

La figure ci-dessous décrit et renforce ce qui précède. L'agenda 2030 et ses 17 ODD est d'adoption récente et fait suite aux Objectifs du Développement pour le Millénaire (ODD). Un membre de CAPHCI affirme d'ailleurs que

On a entendu parler des OMD et maintenant des ODD. Rien n'a vraiment changé. Tout se passe comme si nous devons faire ce que le nord dicte sans chercher à comprendre. On ne nous explique rien et avec cela on veut des résultats. Ce n'est pas possible !

Figure n°6 : Pourcentage des OSC ayant déjà entendu parler de l'agenda 2030 et de ses 17 ODD par zone géographique



Source : Données de terrain Brou, 2021

La faible connaissance des ODD, de leurs cibles et de leurs indicateurs explique la discordance plus ou moins constatée entre les priorités gouvernementales et celles des OSC.

2-3-2. État des liens entre les activités des OSC et les ODD

Bien que les OSC mènent des activités diverses, elles ne sont pas toujours en concordance avec les cibles et indicateurs priorités par le Gouvernement. Pourtant, l'exercice a permis de relever l'existence d'un lien étroit entre les activités menées par les OSC avec les ODD d'une façon générale. Leurs domaines d'intervention correspondent à un ou plusieurs ODD.



Cependant, un écart entre les cibles et les indicateurs des OSC et ceux des ODD existe. En effet des dispositions spécifiques ont été prises par le gouvernement en vue d'établir un cadre de mise en œuvre de l'ODD. Elle a consisté entre autres à l'adoption du programme de développement durable en 2015, à la priorisation des cibles des ODD et à la révision du PND à la lumière des ODD. Toutefois, ces mesures sont méconnues par les enquêtés, tels que révélés par les différents propos qui suivent

« Sincèrement, je ne sais pas ce que renferment les ODD » Responsable, POJAFCI

« Bon ! Aucune idée. Si je cherche sur internet peut-être que j'en saurai plus ! Encore faut-il comprendre ! » Membre du REVILA

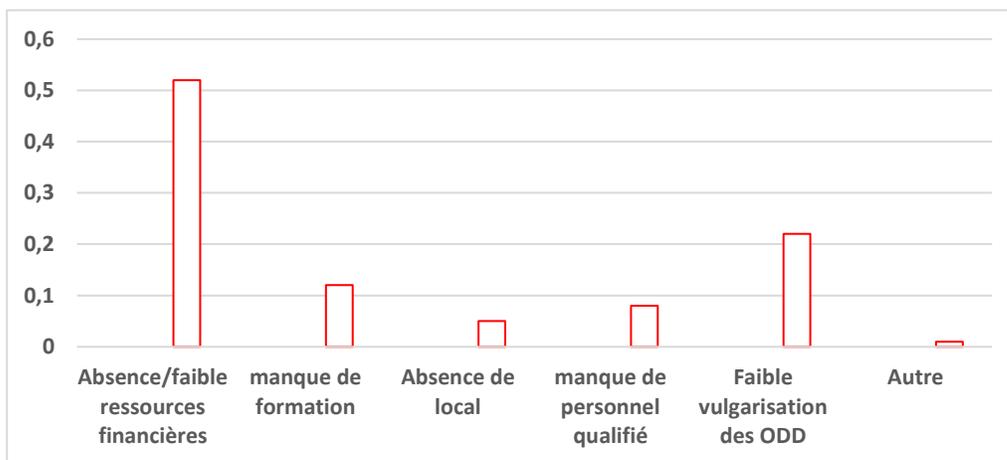
« Les ODD sont liés au développement durable. Je n'en sais pas plus. Nous travaillons avec et pour les populations. On voudrait en faire plus. Mais les moyens manquent » Responsable PACLA.

À cette méconnaissance s'ajoute-le manque de financement des activités y liées principalement.

2-3-3. Manque de ressources financières comme légitimation de l'incapacité d'appropriation et d'implémentation des ODD

L'ensemble des OSC ont estimé également qu'elles éprouvaient des difficultés liées à l'exercice de leurs activités. Elles sont de plusieurs ordres : financier, technique, humain, matériel. Le manque de financement est le facteur principal entravant (52%) suivi du manque de vulgarisation des ODD (22%) et du manque de formation (18%).

Graphique n°6 : Opinion des OSC sur les facteurs limitant leur engagement



Source : Données de terrain Brou, 2021



La question du financement des activités de la société civile par les partenaires au développement cadre avec l'aide au développement selon les partenaires techniques et financiers (PTF). Cependant elles apparaissent pour les décideurs gouvernementaux comme un mécanisme de contrôle de la société civile. « *Le foisonnement d'organisations dont la plupart n'existent que de nom rend la collaboration difficile. Il faut justifier le financement octroyé et s'assurer qu'il est utilisé selon les procédures et pour les actions prévues. La réédition des comptes participe de la bonne gouvernance* » ; indique un responsable du ministère du plan et du développement.

Par ailleurs, les formes de collaborations entre la société civile et l'Etat relèvent généralement du souci du respect des procédures pour bénéficier de financement ou légitimer leur existence. Les propos du responsable de l'ONG RIJLDI renseignent sur cet état de fait.

C'est vrai, quand ton organisation est reconnue par un ministère qui te sollicite pour participer à ses activités cela peut faciliter la mobilisation de ressources auprès de PTF. Les ministères nous chantent qu'ils n'ont pas d'argent. On sollicite leur appui institutionnel parce que c'est exigé par le partenaire. Sinon on ne reçoit rien d'eux et quand c'est le cas c'est négligeable.

3-Discussion et conclusion : *La participation des OSC au développement durable en Côte d'Ivoire comme production sociale des politiques publiques*

Le processus de production et de mise en œuvre des politiques publiques de développement durable sous-entendue par les approches internationalistes, légitime la participation comme critère de *bonne gouvernance*. Cela dit, l'État acquière une position et un statut contraignants l'obligeant à impliquer les ONG dans la mise en œuvre et le suivi des PND en rapport avec les ODD. Sous ce rapport, les résultats d'étude de Ba Gning S. et Poulet K., 2017, révèlent que l'injonction de *bonne gouvernance* internationale a été une opportunité d'institutionnalisation de l'intervention des ONG au Sénégal.

Contrairement aux résultats de ces auteurs, la présente étude rend compte de l'inexistence de cadre formel capable de matérialiser la collaboration entre les organisations de la société civile et les acteurs étatiques. Ce manque d'ancrage institutionnel limite le processus de sélection et de participation des OSC, qui très souvent engendre des conflits, des tensions, des concurrences et des relations de méfiance mutuelle entre les ONG. Dubois V., 2003, démontre que l'analyse des politiques publiques devrait prendre en compte la façon et ceux par quoi celles-ci sont



produites c'est-à-dire « *par les mots qui les spécifient, les groupes d'agents qui leur donnent corps, les institutions qui les matérialisent et les discours qui les légitiment* ».

Cela signifie qu'une analyse objective de l'action publique en contexte de développement durable exige une approche totalisante de ces actions publiques. En Côte d'Ivoire, l'absence de cadre formel fragilise le cadre d'échange et de réflexion entre les autorités publiques et les acteurs de la société civile aux différents processus relatifs aux ODD. À côté de ces facteurs entravant, bien que les OSC soient des acteurs influents et particulièrement reconnus comme tels au niveau international et national, les difficultés financières et la méconnaissance des ODD limitent le champ d'action et la politique de gestion participative aux objectifs du développement durable.

Références bibliographiques

Armony V., 2011, *le cas de la « société civile » Circulation et signification des notions dans le discours social et sociologique*, v. 38, n° 3, p.9-19, <https://www.erudit.org/fr/revues/pr/2010-v38-n3-pr4000/045612ar/>.

Ba Gning S. et Poulet K., 2017, *Sénégal : de la difficulté pour les ONG à s'autonomiser de l'État*, Alternatives Humanitaires, n°5, p. 61-73, <http://alternatives-humanitaires.org/fr/2017/07/01/senegal-de-difficulte-ong-asautonomiser-de-letat/>.

Blanchet A. et Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.

La Constitution ivoirienne, 2016, Côte d'Ivoire.

Dubois V., 2003, *La sociologie de l'action publique, de la socio-histoire à l'observation des pratiques. Historicité de l'action publique*, PUF, PP.347-364, halshs-00464322.

Durkeim E., 1898, *Représentations individuelles et représentations collectives*, Paris, Les classiques des sciences sociales

Godbout, J.T., 2000, *Le don, la dette et l'identité : Homo donator vs Homo oeconomicus*, Montréal, La Découverte, 190p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01401805>.

Genieys W. et Hassenteufel P., 2012, *comprendre le changement dans les politiques publiques ? L'approche prommatique*.

Marucchi-Foino A., 2007, *la participation sociale au quotidien. Une analyse de l'emploi du temps*. Mémoire pour en vue l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M. Sc.) en sociologie, Université de Montréal.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

Ministère du Plan et Développement, 2016-2020, Plan National de Développement,
Côte d'Ivoire.

Nations Unies, 2015, L'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable.